QK
495
.A688
D83
1854

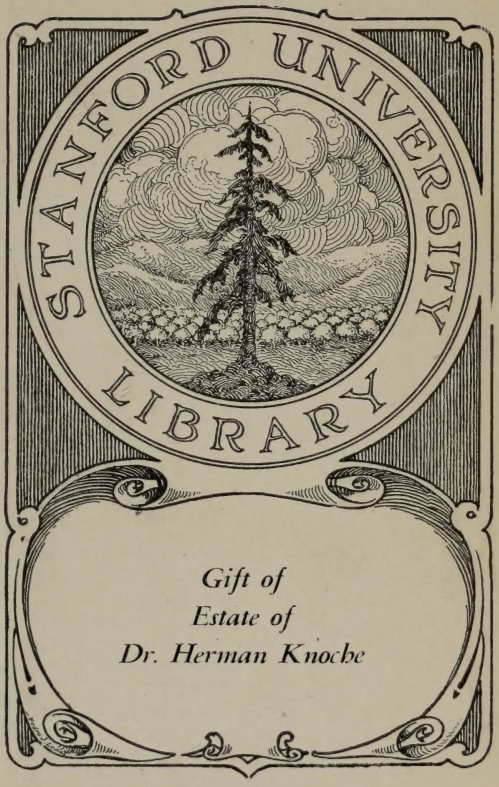

California Academy of Sciences Library

By action of the Board of Trustees of the Leland Stanford Junior University on June 14, 1974, this book has been placed on deposit with the *California Academy of Sciences Library.*

STANFORD
LIBRARIES

Monsieur Thuret
257
Kartenmappe

FAMILLE

DES

ARISTOLOCHIÉES

PAR M. DUCHARTRE,

Professeur à l'ancien Institut agronomique.

(Extrait du *Manuel général des Plantes.*)

Tome IV.

PARIS,

DUSACQ, LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE,

RUE JACOB, 26.

1854

PES
W1

PARIS. — IMPRIMERIE D'E. DUVERGER,
RUE DES GRÈS, N° 11.

QK
495
.A688
D83
1954

FAMILLE DES ARISTOLOCHIÉES.

Plantes herbacées, vivaces, à rhizome rampant ou tubéreux, ou sous-frutescentes, ou plus souvent frutescentes, fréquemment volubles; feuilles alternes, à peu près toujours pétiolées, de configurations diverses, mais souvent en cœur, non dentées, rarement bi-trilobées, très généralement pédinervées avec un réseau de nervures et de veines à leur face inférieure, toujours sans stipules, mais assez fréquemment accompagnées d'une petite feuille (parfois même de 2) axillaire qu'on a toujours regardée comme une stipule[1]; fleurs presque toujours axillaires (terminales chez les *Asarum*), souvent solitaires, plus rarement en grappes, en cymes, très rarement en épis, hermaphrodites, ou quelquefois unisexuées par avortement; calice le plus souvent irrégulier, quelquefois régulier, intérieurement adhérent à l'ovaire, et dans sa partie libre généralement allongé en tube droit ou courbe, terminé par un limbe uni-bilabié, périphérique ou trilobé, parfois extrêmement grand, ordinairement de couleur fauve ou sombre; étamines le plus souvent au nombre de 6, plus rarement de 12, rarement moins ou plus nombreuses, gynandres, soit par soudure complète avec le style, soit, et plus rarement, par l'intermédiaire d'un filet appréciable, à 2 loges extrorses (excepté 6 sur 12 chez l'*Heterotropa*), à déhiscence longitudinale; ovaire infère (à moitié chez l'*Heterotropa*), à 6 loges, plus rarement 4, contenant de nombreux ovules anatropes en une ou 2 files; style terminal en colonne, terminé par 3, 6, rarement plusieurs branches ou rayons; fruit capsulaire, rarement un peu charnu, à 6 ou plus rarement 4 angles longitudinaux, à 6 ou 4 loges, s'ouvrant en 6 ou quelquefois 4 valves par déhiscence septicide, rarement septifrage; graines généralement nombreuses, le plus souvent minces et planes, ou concaves du côté supérieur que traverse longitudinalement une bande saillante, épaisse ou ailée, formée par le raphé; embryon très petit, à 2 cotylédons très bien formés, logé dans la partie basilaire d'un albumen volumineux, charnu-consistant.

ASARET. *ASARUM* Tourn. [nom tiré du grec *a* privatif, et *seira*, corde, lien; comme ne pouvant servir à attacher]. — Plantes herbacées-vivaces, à rhizome traçant, à tige courte, rameuse, portant inférieurement de simples écailles, et plus haut de grandes feuil. pédinervées comme celles des Aristoloches, généralement au nombre de 2 ou au plus 3 sur chacune de ses divisions. Fl. solitaire à l'extrémité de la tige entre les 2 feuil., hermaphrodite; calice persistant, velu, urcéolé ou campanulé, à gorge nue, à limbe trifide, régulier; 12 étam. à filets libres, à anthères toutes également extrorses, biloculaires, dépassées par l'extrémité du connectif prolongée en petite pointe; ovaire infère, à 6 loges renfermant chacune de nombreux ovules bisériés; style court, en colonne, divisé profondément en 6 branches stigmatiques; capsule coriace, surmontée du calice persistant, à 6 loges qui s'ouvrent irrégulièrement et qui renferment chacune un petit nombre de graines convexes d'un côté, concaves de l'autre, ascendantes.

1 **A. d'Europe.** *A. Europæum* Lin. (*Bull. Herb.*, tab. 69; Lamk. *Illustr.*, tab. 394, f. I. *Engl. Bot.* vol. XVI, tabl. 1083), vulgairement nommé *Cabaret, Rondelle, Oreille d'homme*. Feuilles très longuement pétiolées, réniformes, très obtuses, à oreillettes très lar-

(1) Cette petite feuille axillaire ne peut être prise pour une stipule, comme l'avait déjà pensé M. Collegno. Elle est adossée à la tige et entièrement indépendante de la feuille. Lorsqu'il naît à l'aisselle de celle-ci un rameau ou une fleur, ces productions sortent entre la feuille et la prétendue stipule. S'il naît à la fois une fleur solitaire et un rameau florifère ou feuillé, les deux productions sortent entre la feuille et la prétendue stipule toujours adossée contre la tige; d'où, en allant de dehors en dedans, on trouve : 1° la feuille; 2° la fleur solitaire; 3° le rameau ou l'inflorescence; 4° la prétendue stipule. — Ces petites feuilles axillaires semblent n'être que les premières feuilles d'un rameau axillaire, soit avorté, soit développé. Dans certaines espèces, leur existence n'est pas constante. Chez une espèce de l'herbier de M. Barker-Webb (*Aristolochia pavoniana* Dtre.), cette petite feuille axillaire diffère entièrement, soit des feuilles ordinaires, soit de celles qui accompagnent les fleurs.

ges, arrondies, élargies intérieurement, portant un duvet roussâtre un peu cotonneux sur leur bord, sur le réseau de leurs nervures et veines à leur face inférieure et sur leur pétiole, un peu coriaces à l'état adulte, longues d'environ 7 cent., larges de 9 cent.; fl. portée sur un pédoncule court, pubescent, solitaire, pubescente extérieurement, colorée en rouge noirâtre à l'intérieur. Bois, lieux pierreux et couverts de presque toute l'Europe. — Fleurit en mai et juin. — Plante douée dans ses diverses parties de propriétés médicinales énergiques.

2 **A. du Canada.** *A. Canadense* Lin. (Sweet *Brit. fl. gard.*, tab. 95). Cette espèce est sensiblement plus grande que la précédente dans toutes ses parties; ses 2 grandes feuilles, au lieu d'être très obtuses et arrondies au sommet, s'y prolongent généralement en angle saillant, et, même à l'état adulte, elles portent sur leurs 2 faces des poils courts, espacés, outre les lignes cotonneuses qui suivent leurs nervures, à la face inférieure. Sa fleur, beaucoup plus grosse, est plus longuement pédonculée, cotonneuse en dehors, fendue jusque vers son milieu, ou même un peu plus bas, en 3 lobes lancéolés, déjetés en dehors ou réfléchis. Canada et montagnes élevées de l'Amér. septentrionale. — Fleurit de mars à juillet. Introduit en 1713.

Culture. — Ces deux espèces sont de pleine terre ordinaire et parfaitement rustiques. Elles n'ont du reste que peu d'intérêt pour l'horticulture.

HÉTÉROTROPE. *HETEROTROPA* Dne et Mor. *Ann. des sciences natur.*, 2e sér., II, p. 314, tab. 10 [nom tiré du grec *eteros*, autre, différent, et *trepô*, je tourne, à cause des anthères tournées en deux sens différents]. — Fl. hermaphrodite; calice à tube ventru, à limbe divisé en 3 grands lobes en cœur, à gorge resserrée, marquée de rides profondes, circonscrivant entre elles des lames saillantes, irrégulières et transversales; 12 étam. dont les 6 extérieures opposées aux stigmates ont l'anthère adnée à un filet triangulaire et presque introrse, dont les 6 intérieures, alternes avec les premières, sont sessiles et ont l'anthère évidemment extrorse; ovaire à moitié infère, à 6 loges multiovulées, surmonté de 6 styles connés, étalés en étoile, obcordés, portant à leur partie inférieure les stigmates qui sont papilleux, ovales, étroits.

1 **H. faux Asaret.** *Heterotropa asaroides* Dne et Mor. *Ann. des sc. natur.*, 2e sér. II, p. 314, tab. 10. (*Botan. Mag.*, tab. 3746. *Asarum virginicum* Thunb. *Fl. Japon.*, p. 190). Plante herbacée-vivace, ayant tout le port d'un Asaret, à 2 feuilles en cœur, entaillées à leur base d'un sinus profond, obtuses, tachées de blanc, et ressemblant à des feuilles de Cyclamen; une ou deux fleurs longues et larges d'environ 3 centim., portées sur un pédoncule court, accompagnées à leur base d'une feuille avortée en guise de bractée, à limbe très étalé. Japon. — Fleurit de février en juillet. Introduit en 1837.

Culture. — Cette plante a été importée du Japon par M. Siebold. Elle est d'orangerie. Ses fleurs se conservent en parfait état pendant plusieurs jours.

G. **ARISTOLOCHE.** *ARISTOLOCHIA* Tournef. [nom formé des mots grecs *aristos*, excellent; *locheia*, lochie, comme aidant les femmes en mal d'enfant]. — Plantes herbacées vivaces, ou plus généralement frutescentes, mais ne devenant souvent ligneuses que dans la partie inférieure des tiges, et produisant constamment de longs jets herbacés, droites, couchées, volubles; feuil. alternes, entières, quelquefois bi-trilobées, pédinervées, c'est-à-dire ayant, outre la côte médiane, 2 fortes nervures latérales qui s'étalent à droite et à gauche le long ou près du bord inférieur, et qui émettent en dessus chacune 2, 3 ou 4 nervures ascendantes; assez souvent des fausses stipules axill. ordinairement solitaires, ou plus exactement de petites feuilles appartenant à des rameaux développés ou non; fl. quelquefois gigantesques, de couleurs presque toujours fausses ou sombres, hermaphrodites; calice coloré, tubuleux, visible seulement au-dessus de l'ovaire, renflé à sa base, ensuite plus ou moins resserré en tube droit ou courbe, ou coudé brusquement,

terminé par un limbe le plus souvent à une lèvre, plus rarement à 2 lèvres, ou encore périphérique; 6 étam. (rarement 5) adnées dans toute leur longueur à la colonne stylaire, à 2 loges adjacentes, paraissant quelquefois constituer 12 étamines; filet nul; disque nul; ovaire entièrement adhérent, à 6 loges renfermant chacune de nombreux ovules unisériés; style en colonne divisée à son extrémité le plus souvent en 6 lobes, quelquefois en 3 ou en 5; capsule 6 loculaire, s'ouvrant en 6 valves, quelquefois en 5 par déhiscence septicide, rarement septifrage; graines nombreuses, souvent munies d'un rebord ou ailées, planes ou en nacelle, à raphé très développé en bande saillante, médiane, subéreuse, traversant leur face supérieure.

1re Section. — *Colonne des organes sexuels divisée supérieurement en 3 lobes; 6 anthères adnées à la colonne en 3 groupes opposés à ses lobes, au nombre de 2 pour chaque groupe.*

A. **Asterolytes** Dtre. [du grec *Aster,* étoile, et *luô,* je délie, à cause du mode d'ouverture du fruit]. — Calice tubuleux, à limbe petit, bilabié, ayant une de ses lèvres ployée en chevron ou bifide; colonne divisée profondément en trois grands lobes plus ou moins tronqués, dont le bord est épaissi en bourrelet, flexueux ou ondulé; capsule s'ouvrant par le sommet en 6 valves qui s'étalent en étoile autour d'une columelle centrale qui tombe ensuite. — Plantes herbacées, de taille peu élevée, à petites fl., propres à l'Amérique septentrionale.

1 **A. serpentaire.** *A. serpentaria* Lin (Jacq. *Hort. Schoenbr.* III, p. 70, tab. 385; Nees ab Esenb. *Pl. offic.*, tab. 143), vulgairement nommée *Serpentaire de Virginie.* Plante haute de 20 à 25 cent.; racines grêles, peu rameuses, souvent ondulées, longues d'environ 10 cent., naissant en grand nombre sur la surface d'un rhizome court, oblique, presque vertical, et formant ainsi une masse volumineuse. De cette partie souterraine vivace s'élève une tige aérienne divisée dès la base en plusieurs longues branches qui produisent l'effet d'autant de tiges distinctes, annuelle, peu rameuse dans sa longueur, grêle, plus ou moins flexueuse ou coudée à la naissance des feuilles, striée ou sillonnée, velue, presque hérissée; feuilles rapprochées, à court pétiole, en cœur, plus ou moins oblongues, aiguës, souvent même acuminées, ayant les 2 sinus basilaires obtus ou tronqués à leur fond, hérissées surtout en dessous de poils épars, ciliées, pédinervées, longues en moyenne de 5 cent.; fl. petites et de peu d'effet, portées au nombre de 1 ou 2 sur des rameaux florifères longs seulement de 2-3 cent., hérissés de poils courts, qui naissent dans le bas de la tige, et portent quelques petites bractées; leur calice est d'un rouge sale, velu en dehors, renflé d'abord en boule, prolongé ensuite en un tube coudé qui plus haut s'élargit et se termine en un limbe peu développé, à 2 lèvres, l'une triangulaire, l'autre en chevron; le fruit est de la grosseur d'une petite cerise, à peu près globuleux, à 6 angles médiocrement saillants, velu, de couleur brunâtre. De la Caroline, de la Virginie, etc. — Fleurit en juin et juillet. Introduite en 1632.

Culture. — Cette espèce, très peu ornementale, est cultivée seulement comme plante curieuse et médicinale. On la tient dans une terre légère et en pots pour la placer en orangerie ou sous châssis pendant l'hiver. On la multiplie de graines qui mûrissent annuellement dans nos climats, pourvu qu'on ait le soin d'enfoncer les pots où se trouve la plante, au premier printemps, dans une couche de chaleur modérée qui active la végétation. On peut aussi la tenir en pleine terre, en la couvrant pendant l'hiver. Elle demande peu d'eau, surtout en automne et en hiver.

B. **Siphisia** Rafin. Calice à long tube coudé, à limbe régulier, le plus souvent divisé en 3 lobes égaux ou à peu près, plus rarement réduit à un simple anneau et ne présentant alors que de légers indices de 3 lobes; colonne divisée peu profondément à son extrémité en 3 lobes triangulaires, droits, sans bourrelet marginal; capsule de la généralité des Aristoloches, oblongue, à 6

angles, s'ouvrant en 6 valves de la base au sommet et par déhiscence septicide. — Arbriss. à très longues tiges grimpantes, de l'Amérique septentrionale et du Népaul.

A. **Siphon.** *A. Sipho* L'Hérit. *Stirp. nov.*, fasc. 1, p. 13, tab. VII et VII 6. *Bot. Mag.*, tab. 534 (*A. arborescens* Auct. *A. macrophylla* Lam. *Siphisia glabra* Rafin. *Med. Flora*, I, p. 65). Racine ligneuse, peu rameuse, flexueuse, à odeur prononcée et camphrée; tige ligneuse, rameuse, sarmenteuse, vaguement voluble ou contournée, très longue, arrondie, à ram. lisses et glabres dans presque toute leur longueur, pubescents seulement à leur extrémité très jeune; bourgeons au nombre de 2 ou 3 à chaque aisselle, alignés longitudinalement, presque entièrement enfermés dans la base du pétiole, couverts de poils blancs qui s'étendent aussi en cercle autour de leur base; feuil. longuement pétiolées, grandes, en cœur, presque arrondies, généralement aiguës au sommet, entaillées à la base d'un sinus arrondi à son fond, à bords divergents, qui sépare deux grandes oreillettes arrondies. Ces feuilles ont généralement 15 cent. de long sur à peu près autant de large; parfois aussi jusqu'à 25 cent. de longueur sur presque autant de largeur; elles sont d'un vert gai et glabres en dessus, pâles et hérissées de poils courts en dessous; fl. de couleur pâle extérieurement, d'un pourpre-noirâtre intérieurement, finement veinées sur le limbe, solit. sur de petits ram. florifères qui portent vers leur quart inférieur une bractée en cœur, presque sess. et embrassante; calice large dans le bas, rétrécissant ensuite son tube vers le haut, où s'étale brusquement un limbe peu profondément divisé en 3 lobes larges, presque arrondis, terminés par une petite pointe; capsule longue d'environ 10 cent. sur 2 cent. d'épaisseur, à 6 angles relevés chacun d'une forte côte qui répond au milieu d'une valve. Amérique septentrionale. — Fleurit en mai et juin. Introduite en 1763.

Culture. — Charmant arbrisseau garnissant très bien les murs et les tonnelles, de pleine terre et entièrement rustique. Il aime une terre légère. On le multiplie de graines, ou en marcottant ses branches de deux ans, auxquelles on pratique une incision à un nœud.

3 **A. cotonneuse.** *A. tomentosa* Sims. *Bot. Mag.*, tab. 1369. Arbriss. ressemblant beaucoup au précédent pour le port et la configuration des parties; néanmoins il s'en distingue très bien: par l'abondance des poils doux et soyeux qui couvrent ou même blanchissent ses ram., les deux faces de ses feuilles jeunes, les pétioles et la face infér. de ses feuil. adultes; par la forme plus régulièrement en cœur et moins arrondie de ses feuilles; par ses pédonc. constamment dépourvus de bractée; par son ovaire plus long et plus épais; enfin par son calice, dont le tube s'élargit à l'orifice, et dont le limbe est plus profondément trilobé. Amérique septentrionale. — Fleurit en juin et juillet. Introduite en 1799.

Culture. — Originaire des mêmes pays que l'*A. Siphon*, cet arbuste est rustique comme lui sous le climat de Paris, comme le prouvent notamment les pieds qu'on en cultive depuis longtemps en pleine terre au Jardin des Plantes de Paris, sous le nom d'*A. pubera* R. Br., qui appartient à une espèce différente; mais il est moins avantageux à cultiver pour plusieurs motifs, et il ne fleurit que rarement dans nos pays, ce qui oblige à le multiplier presque uniquement par marcottes.

4 **A. en sac.** *A. saccata* Wall. *Plan. asiat. rar.*, II, p. 2, tab. 103. (*Bot. Mag.*, tab. 3640). Grand arbriss. grimpant, s'élevant très haut; tige de la grosseur du doigt ou davantage, couverte d'une écorce grisâtre, subéreuse, irrégulièrement et profondément sillonnée, voluble, divisée en longs ram. grêles, volubles, couverts de poils cotonneux, courts, très serrés sur leurs parties les plus jeunes; feuil. ovales-lanc., profondément échancrées en cœur à leur base, aiguës ou acuminées au sommet, pourvues de poils courts et épars en dessus, d'où ils finissent souvent par tomber entièrement, couvertes d'un coton jaunâtre en dessous et sur leur pétiole, longues en moyenne de 15 cent.

sur 6-7 cent. de largeur, mais atteignant quelquefois le double de ces dimensions; fl. grandes, rouge sombre, marquées de lignes réticulées, jaunes en dedans, fétides, réunies en petit nombre en grappes courtes qui naissent dans le bas des branches ou sur la tige elle-même, aux aisselles des feuil. tombées, sur un pédonc. commun long de 6-8 centimètres, flexueux, velu; leur calice est très velu en dehors, à long et large tube ployé dans son milieu en 2 moitiés parallèles, et dont le large orifice est simplement bordé, pour tout limbe, d'un anneau étroit qui ne présente que de légers indices de 3 lobes; capsule ovoïde, longue de 3-4 cent., à 6 angles très saillants. Indes orientales, sur les hautes montagnes du Népaul, où elle fleurit et fructifie de janvier jusqu'en avril, et sur les montagnes du Bengale. — En serre, elle fleurit en automne et au commencement de l'hiver. Introduite en 1829.

Culture. — Cette espèce est tenue en serre chaude; il est cependant à présumer qu'elle passerait très bien en serre tempérée, puisqu'elle est indigène des hautes montagnes du Népaul.

C. **Triœnanthos** Dtre. [du grec *Triaina*, trident, et *anthos*, fleur, à cause de la lèvre trifide]. — Calice à tube brusquement ployé en deux vers son milieu, prolongé en une languette ou lèvre trifide à l'extrémité; colonne divisée jusqu'au-dessous de son milieu en 3 grands lobes dressés, à bord mince, fendus peu profondément au sommet; anthères grandes proportionnellement. — Arbrisseau grimpant, de l'Amérique septentrionale.

5 **A. soyeuse.** *A. sericea* Benth. *Plan. Hartw.*, p. 81, n° 565. Arbriss. grimpant, remarquable par l'abondante villosité qui couvre la plupart de ses parties; ses branches flexueuses se divisent en ram. et ramules laineux; ses feuil., portées sur un pétiole de 1 cent. seulement de longueur, assez épaisses; ovales-oblongues, un peu aiguës, échancrées faiblement en cœur à leur base, longues de 8-12 cent., sont couvertes de poils blancs, soyeux en dessus, laineux en dessous, longs et jaunâtres dans la jeunesse, qui finissent par disparaître de la face supér.; les fl., de grandeur moyenne, à peu près blanchies en dehors par leur villosité, sont d'un rouge-pourpre sombre en dedans; elles sont portées par 3-4 sur des ramules axill., et chacune d'elles est sessile à l'aisselle d'une feuille florale de configuration pareille à celle des feuilles ordinaires; la capsule, longue de 4-5 cent., est cotonneuse.

2e Section. — *Colonne des organes sexuels divisée supérieurement en plus de 3 lobes, presque toujours en 6, rarement en 5; anthères adnées à la colonne, en nombre égal à ses lobes, à chacun desquels une d'elles est opposée.*

A. **Gymnolobus** Dtre. Lobes de la colonne nus, sans appendices, c'est-à-dire dépourvus de tout repli basilaire transversal; lignes stigmatiques longitudinales situées sur 2 saillies longitudinales de la face externe des lobes qui circonscrivent une dépression médiane, et qui se réunissent inférieurement, celles d'un lobe avec celles des 2 lobes adjacents sous les sinus. — Espèces du nouveau continent.

§ 1. — *Espèces à 5 étamines* (Einomeia Rafin. Medic. Fl.). — *Fleurs pentandres, unilabiées, imberbes, pourvues d'une bractée située à la base même de l'ovaire, ou rarement un peu plus bas sur le pédoncule; capsule à 5 loges, s'ouvrant par le sommet en 5 valves qui se séparent des cloisons, c'est-à-dire par déhiscence septifrage.*

6 **A. pentandre.** *A. pentandra* Lin. (Jacq. *Amer.*, édit. noire, p. 233, tab. 147, édit. color., p. 113, tab. 224). Arbuste voluble, glabre dans toutes ses parties, grimpant sur les plantes voisines jusqu'à près de 3 mètres de hauteur; feuil. pétiolées, hastées-trilobées, profondément échancrées en cœur à la base, un peu obtuses au sommet, longues de 5-6 cent. sur une largeur égale entre les extrémités des 2 oreillettes; fl. petites, verdâtres extérieurement, d'un brun rougeâtre intérieurem., solitaires à l'aisselle des feuil., portées sur un pédoncule court que termine une petite

bractée en cœur; leur tube est plus ou moins recourbé, et leur lèvre oblongue-lanc. Dans les forêts de l'île de Cuba. — Fleurit en janvier. Introduite en 1828.

7 **A. fétide.** *A. fœtida* Kunth in Humb. Bonpl., *Nov. Gen. et Sp.* II, p. 116, tab. 114. Arbrisseau grimpant et voluble, d'une odeur désagréable; feuilles pétiolées, en cœur et presque arrondies, un peu acuminées, échancrées à la base de 2 sinus étroits, entre lesquels le limbe se prolonge longuement sur le pétiole, et qui circonscrivent intérieurement 2 grands lobes arrondis, couvertes des deux côtés de poils appliqués, ciliées, longues et larges de 12-15 cent.; fl. assez grandes, colorées en rouge clair sur le tube, en verdâtre à la gorge, en violet-noir sur la lèvre, solitaires sur des pédoncules axillaires, hérissés, que termine une bractée ovale ou ovale-oblongue; leur calice, hérissé de poils courts, forme d'abord un renflement ovoïde, duquel s'élève un tube court et coudé, largement dilaté à son extrémité en entonnoir, dont un côté s'allonge en se rétrécissant peu à peu en une lèvre allongée et linéaire. Du Mexique, où elle croît à environ 2000 mètr. de hauteur dans les endroits ombragés. Les Mexicains la nomment *hierba del Indio,* et attribuent à sa décoction une très grande efficacité pour la guérison des ulcères. — Fleurit de juillet à septembre. Introduite en 1822.

§ 2. *Espèces à 6 étamines. — Fl. hexandres, de configurations diverses, dépourvues de bractée basilaire; capsule à 6 loges, s'ouvrant à partir de la base en 6 valves aux bords desquelles restent fixées les cloisons qui se sont partagées chacune en 2 lames, c'est-à-dire par déhiscence septicide.*

* Fleurs unilabiées, ou ayant le calice prolongé en une lèvre ou languette unique.

1° Lèvre du calice terminée par un filet ou une queue.

8 **A. à queue.** *A. caudata* Lin. (Jacq. *Amer.*, édit. noire, p. 233, tab. 113, édit. color., p. 113, p. 221; Desf. *Annales du Mus.*, II, p. 35, tab. 35). Arbriss. grimpant, voluble, s'élevant sur les végétaux voisins jusqu'à plus de 3 mèt. de hauteur, exhalant une odeur désagréable; feuil. à pétiole assez court, en cœur avec l'échancrure basilaire très profonde et les 2 oreillettes basilaires convergentes ou même s'appliquant l'une sur l'autre, longues de 4-5 c.; fl. moyennes, d'un blanc verdâtre en dehors, avec des lignes plus foncées, brunes en dedans, tachetées sur le limbe, solit. sur des pédoncules courts, axill.; calice formant inférieurement un renflement arrondi, surmonté d'un tube grêle, arqué, que termine un limbe en ellipse transversale prolongé en un filet très étroit, sensiblement élargi au bout, d'une longueur égale à celle de tout le reste de la fleur. Saint-Domingue.

9 **A. trilobée** Lin. *A. trilobata* Jacq. *Eclogæ plant. rar.*, I, p. 43, tab. 26). Arbriss. grimpant et voluble, à tige grêle, anguleuse et sillonnée, couverte d'une écorce subéreuse peu épaisse, rameuse, glabre; feuil. pétiolées de configuration extrêmement variable, à 3 lobes tantôt à peine indiqués, tantôt arrivant jusque vers leur milieu ou même plus bas, faiblement en cœur à leur base, glabres en dessus, généralement couvertes en dessous de poils très courts, serrés, qui les rendent veloutées; stipules, ou petites feuil. regardées comme telles, intrafoliacées, réniformes, de grandeur variable, paraissant manquer souvent; fl. grandes, verdâtres, mélangées de brun, solitaires sur des pédoncules axillaires plus longs que les pétioles; calice pourvu à sa base de 6 petits prolongements cylindriques; il forme d'abord un gros renflement oblong, long de 5-6 cent.; ensuite, à l'extrémité de celui-ci et en angle droit avec lui, il se prolonge en un gros tube de même longueur non évasé ou peu évasé à l'orifice; enfin il se continue en un limbe dont la base en cœur à peine plus large ou même moins large que le tube se prolonge en un long filet grêle jusqu'à 3 fois plus long que tout le reste de la fl. et entier; capsule longue de 9-10 cent., ayant un diamètre partout égal et au plus de 0,02, presque tronquée aux 2 bouts, avec une pointe au sommet. Parties chaudes

de l'Amérique du Sud, surtout Antilles, Guyanes et parties adjacentes. — Fleurit en juillet-août. Introduite en 1775. D'après Barrère, *Hist. nat. de la France equin.*, p. 16, «l'usage de cette plante est familier parmi les Indiens contre la morsure des serpents.»

10 **A. à longue queue.** *A. macroura* Gomez *Act. Olyssip.*, 1812, *et Observ.*, pars 2ª, p. 27, tab. 4 (*A. trilobata* Lindl. non Lin. *Bot. Reg.*, tab. 1399; *A. caudata* Booth. *Bot. Reg.*, tab. 1453). Espèce très ressemblante à la précédente, avec laquelle on l'a souvent confondue, par son port, ses feuilles et ses stipules; cependant celles-ci paraissent être plus constantes et généralement plus développées. Elle se distingue surtout par ses fleurs, dont les 6 appendices basilaires sont ordinairement plus courts, dont le tube s'élargit sensiblement à l'orifice, dont le limbe en cœur beaucoup plus large que le tube se prolonge au sommet en un filet encore plus long, qui a fréquemment 40 ou même 50 c. de longueur, et qui est légèrement crénelé au bord (Martius). Sa capsule est plus courte (5-6 c.) et plus épaisse que celle de l'espèce précédente, oblongue; enfin ses graines sont plus exactement triangulaires et sensiblement plus grandes. Brésil; commune près de Rio-Janeiro.—Fl. en juil. Introduite en 1828.

Ces deux espèces, de serre chaude, sont souvent confondues dans les jardins sous le nom d'Aristoloche trilobée. Leur végétation est vigoureuse et rapide; elles donnent beaucoup de fleurs qui rendent ces plantes extrêmement curieuses.

2° Lèvre du calice dépourvue de filet ou de queue.

a. Lèvre barbue ou hérissée à sa face interne de sortes de poils charnus, quelquefois terminés par un renflement glanduleux.

11 **A. barbue.** *A. barbata* Jacq. *Collect.* III, p. 221; *Icon. rarior.* III, p. 17, tab. 608. Arbrisseau grimpant et voluble, s'élevant à 2 mètres environ, exhalant une mauvaise odeur lorsqu'on le froisse entre les doigts; tige à peu près de la grosseur du doigt, couverte d'une écorce subéreuse, très rameuse; feuil. pétiolées, en cœur, rarement un peu hastées, à sinus basilaires profonds et obtus, aiguës ou peu obtuses, d'un vert très pâle en dessous, où se dessine un réseau de veines, glabres, longues de 7-8 cent., larges de 4-6 cent.; fl. assez grandes, extérieurement de couleur pâle avec des taches ferrugineuses et un réseau plus foncé vers l'orifice, d'un brun rougeâtre sur la lèvre, pédonculées et solitaires à l'aisselle des feuilles; calice formant inférieurem. un gros renflement ovoïde plus ventru d'un côté que de l'autre, resserré ensuite en un tube grêle, un peu arqué, qui s'élargit à son orifice en un large entonnoir à bord étalé; enfin terminé par une lèvre ou languette à base étroite, largement spatulée, dont la moitié supérieure et barbue, à poils non glanduleux, est séparée de la moitié inférieure et glabre par une bande transversale noirâtre. Amér. méridionale, à Caracas.— Fleurit en juillet-septembre. Introduite en 1796.

12 **A. à grosses glandes.** *A. macradenia* Hook. *Botan. Mag.*, tab. 4467 (ann. 1849). Sous-arbriss. grimpant, entièrement glabre; tige grêle et longue; feuil. à pétiole un peu long, cordées-hastées, profondément entaillées à leur base d'un sinus obtus qui sépare 2 oreillettes arrondies, aiguës au sommet, longues de 12 cent., larges de 7 cent.; fl. assez grandes, verdâtres et striées en dehors, avec la lèvre colorée en dedans d'une belle couleur brune sur laquelle se dessine un réseau de lignes jaunes, solit. sur de longs pédoncules axill.; calice formant dans le bas un gros renflement obovale, ventru d'un côté, presque droit de l'autre, resserré ensuite en un tube droit et assez court, prolongé enfin en une grande lèvre étalée à angle droit avec le tube, ovale, dont les côtés se déjettent en dehors, dont la surface et les bords portent un grand nombre de poils terminés par une grosse tête arrondie et glanduleuse. De Real del Monte, dans le Mexique, près de Pachuca. Cultivée en Angleterre depuis quelques années.

b. Lèvre imberbe, frangée ou bordée de productions piliformes.

13 **A. frangée.** *A. fimbriata* Cham. Linnæa, 1832, p. 210, tab. 6, fol. 2. Plante herbacée vivace (?), glabre, à tige dressée ou ascendante, anguleuse, peu rameuse, haute de 40-50 cent.; feuil. longuement pétiolées, presque arrondies, profondément échancrées en cœur à la base, obtuses ou seulement avec une petite pointe au sommet, ayant en moyenne 6-7 cent. de longueur sur à peu près autant de largeur; fleurs assez petites, verdâtres en dehors, brunâtres en dedans, solitaires sur des pédoncules axillaires beaucoup plus courts que les pétioles; calice formant dans le bas un renflement ovoïde, de l'extrémité duquel part, à angle droit avec lui, un tube assez grêle, droit, de même longueur que lui, terminé par une lèvre en cœur aiguë, ployée en deux, bordée de longs cils généralement reployés en dedans. Parties du Brésil situées au delà du tropique.

Cette espèce est cultivée dans le jardin botanique de Naples sous le nom d'*A. Bonplandii* Tenore, de graines envoyées par M. Bonpland, il y a plusieurs années. Elle figure aussi sous le même nom dans le catal. de M. J. Makoy pour 1847.

c. Lèvre imberbe et dépourvue de cils.

† *Lèvre large, ovale ou en cœur.*

14 **A. bilobée.** *A. bilobata* Lin. (Plum. *Desc. des plant. d'Amér.*, p. 91, tab. 106; Jacq. *Icon. rarior.*, I, p. 18, tab. 188). Arbrisseau grimpant et voluble, glabre, dont la tige grêle, couverte d'une écorce subéreuse, serpente ou s'élève dans les haies et les buissons jusqu'à quelques mèt. de longueur; feuill. remarquables par leur forme presque en fer à cheval, à 2 lobes oblongs, obtus, un peu divergents, séparés par un grand enfoncement, à peine échancrées en cœur à la base, longues de 2-3 cent., pourvues d'un pétiole grêle et voluble; fl. de grandeur moyenne, de couleur jaune pâle, veinées de rouge brun, plus colorées et tachetées en dedans, solitaires sur des pédoncules axillaires courts; calice ayant dans le bas un petit renflement arrondi, de grosseur moyenne, duquel s'élève un peu obliquement un tube bientôt élargi en entonnoir, terminé par une lèvre ovale, de même longueur que tout le reste du calice. Antilles. — Fleurit en juillet-septembre. Introduite en 1822.

15 **A. à fleurs géminées.** *A. geminiflora* Kunth. in Humb. et Bonpl., *Nov. Gen. et Spec.*, II, p. 118, tab. 117. Arbriss. grimpant et voluble; tige arrondie, légèrement sillonnée, rameuse, pubescente; feuil. pétiolées, obovales-oblongues, un peu aiguës au sommet, légèrement échancrées en cœur à la base, coriaces, lustrées et d'un beau vert en dessus, couvertes d'un duvet mou et blanchâtres en dessous, longues de 12-15 cent., larges de 5-6 cent.; fl. assez grandes, rougeâtres, portées par 2 sur des pédonc. pubescents, sans bractées, solit. à l'aisselle des feuil.; calice duveté en dehors, formant inférieurement un gros renflement ovoïde, ventru d'un côté, que surmonte en angle droit un tube court, arqué, élargi en entonnoir vers l'orifice, se terminant en une grande lèvre ovale-lanc., aiguë, concave. Bolivie. — Fleurit en juin.

16 **A. très grande.** *A. maxima* Lin. (Jacq. *Amer.*, édit. noire, p. 233, tab. 146, édit. color., p. 113, tab. 223). Arbriss. voluble, grimpant haut, odorant; tige arrondie, recouverte d'une écorce subéreuse dans le bas, rameuse, à branches allongées; feuil. grandes, ayant souvent jusqu'à 30 cent. de longueur, pétiolées, oblongues, acuminées, luisantes en dessus, marquées d'un réseau de nervures et de veines en dessous; fl. grandes, rouge sombre, portées par 2 ou 3, quelquefois même par 4 sur des pédonc. solit. aux aisselles, et pourvus à la naissance de chaque fl. d'une bractée ovale-lanc.; calice formant dans le bas un gros renflement obovale, surmonté d'un tube assez long, courbe, terminé par une grande lèvre ovale; capsule très grosse, pendante. Forêts des environs de Carthagène et Mexique.—Fleurit en sept. et oct. Introduite en 1759.

†† *Lèvre étroite, lancéolée.*

17 **A. tue-serpent.** *A. anguicida* Lin. (Jacq. *Amer.*, édit. noire, p. 232,

tab. 144, édit. color., p. 112, tab. 220; *Bot. Mag.*, tab. 4361 [1848]; *Flore des Serres*, IV, p. 344). Plante exhalant de toutes ses parties une odeur nauséeuse, grimpante et voluble; tige grêle et allongée, ligneuse, sillonnée, grêle, glabre, couverte dans ses parties vieilles d'une écorce subéreuse, s'élevant sur les arbres jusqu'à 3-4 mètres de hauteur; feuil. espacées, munies d'un pétiole assez long, grêle, pubescent, triangulaires, en cœur, aiguës, entaillées à la base d'un sinus médiocrement profond, très ouvert, arrondi à son fond, d'un vert à peu près uniforme à leurs deux faces qui sont glabres, longues de 7 cent. en moyenne sur 4 cent. et $\frac{1}{2}$ à 5 cent. dans leur plus grande largeur, accompagnées chacune d'une petite feuillle stipulaire, axillaire, en cœur, plus ou moins ployée en dehors pour embrasser la tige; fl. de grandeur moyenne, solit. sur un pédonc. axill. grêle, de même longueur que le pétiole, d'un vert jaunâtre, marquées de lignes rouges longitudinales, et ayant la lèvre en majeure partie d'un rouge brunâtre; calice long de 5 cent., formant inférieurement un renflement obové, inéquilatéral, d'environ 1 cent. en tout sens, prolongé ensuite en tube presque droit, allongé, élargi peu à peu en entonnoir, tronqué à l'orifice, se terminant enfin par une lèvre ou languette lanc., étroite, à bords rejetés en dehors, de manière à former une gouttière longitudinale. Antilles et Amérique intertropicale.

N. B. Jacquin donne une description intéressante de la manière dont les Indiens enivrent les serpents venimeux avec une goutte du suc de la racine de cette espèce.

††† *Lèvre dirigée transversalement.*

18 **A. à fleurs velues.** *A. eriantha* Mart. *Nov. Gen. et Spec.*, I, p. 78, tab. 53. Grande et belle espèce voluble, remarquable par les longs poils étalés, annelés, qui hérissent sa tige, ses pétioles, ses pédonc., son calice et le bord de ses grandes feuilles réniformes, parfaitement caractérisée par ses grandes fleurs jaunes avec des lignes et des ponctuations violettes, dont le tube, très large, reployé brusquement sur lui-même au-dessus de son gros renflement basilaire et tronqué à son orifice, porte un limbe court et tronqué, prolongé transversalement à droite et à gauche en 2 longues oreillettes poilues. Dans les haies de la province de Bahia, au Brésil. — Espèce encore non introduite, qui serait intéressante à cultiver.

** Fleurs bilabiées, très grandes.

19 **A. de Weddell.** *A. Weddellii* Dtre. Plante probablement frutescente, grimpante et voluble? à ram. grêles, allongés, anguleux et sillonnés, à longs entre-nœuds, glabres, un peu pubescente seulement aux extrémités très jeunes; feuil. espacées, pétiolées, oblongues-lanc., un peu obtuses, peu profondément échancrées en cœur à leur base, glabres en dessus, hérissées en dessous, sur les nervures et les veines, de poils courts qui les rendent un peu rudes, longues d'environ 10 c., larges de 5 ou 6; dans chaque aisselle est une feuille stipulaire orbiculaire, en cœur à sa base; fl. extrêmement singulières et très grandes, fétides, marquées d'un réseau de lignes et de taches d'un violet sombre sur fond blanchâtre, longues de 40 à 50 c., solit. sur un pédonc. axill.; calice glabre, formant inférieurement un très gros renflement en forme d'estomac humain, long de 6 centim., très ventru d'un côté; au-dessous de l'extrémité de ce renflement naît le tube long seulement de 1 ou 2 cent., prolongé en un limbe à 2 lèvres extrêmement inégales : l'infér. est en effet très courte, arrondie ou échancrée, tandis que la supér. forme une très longue lanière, large seulement de 2-3 cent., carénée, ondulée sur les bords, linéaire-lanc. dans sa portion extrême, toute marquée de lignes réticulées d'un rouge sombre; fruit inconnu. Brésil, dans la province de Matto-Grosso, où elle a été trouvée en 1845 par M. Weddell, grimpant sur les plantes basses le long du Jauru. — Fleurit en juillet et août.

Cette espèce, extrêmement curieuse, serait une introduction précieuse pour nos serres, malgré la mauvaise odeur de ses fleurs; une odeur analogue n'em-

pêche pas de cultiver plusieurs de ses congénères.

20 **A. en nacelle.** *A. cymbifera* Mart. *Nov. Gen. et Sp.*, I, p. 76, tab. 49; *Bot. Reg.*, tab. 1543. (*A. grandiflora* Gomez. *Act. Olyssip.*, 1812; *Observ. botan. med.*, part. 2ª, p. 14, tab. 3. *A. orbiculata* Arrab., *Flo. Flumin.*, IX, tab. 96.) Arbriss. grimpant et voluble, à tige arrondie, lisse et glabre; feuil. pétiolées, réniformes en cœur, entaillées à leur base d'un grand sinus à peu près carré, circonscrivant 2 grandes oreillettes arrondies, obtuses ou à peu près, glabres des 2 côtés, de consistance assez ferme, longues de 10 cent. et larges de 12; une grande foliole axill. ou stipule (?) réniforme, embrassante; fl. solit. sur des pédonc. axill. longs d'environ 10-15 cent., très grandes (20 à 30 cent. de longueur), variées sur un fond jaunâtre de lignes et de taches d'un rouge sombre; calice formant dans le bas un gros renflement obové, de longueur très inégale sur ses deux côtés opposés, resserré ensuite au-dessous du sommet de ce renflement en un tube très court, et ensuite prolongé en un limbe à 2 lèvres très inégales : la supér. lanc., aiguë, ployée en carène, l'infér. 2 ou 3 fois plus longue, dilatée et ployée en nacelle dans sa première moitié qui a ses bords ondulés, étalée dans la seconde moitié en une grande lame obovale, échancrée au sommet, ondulée, longue de 8-9 cent. sur un peu moins de largeur. Brésil, dans les haies de la province de Saint-Paul et près de Rio-Janeiro, où elle fleurit en janvier (Martins). — Dans nos serres, elle fleurit de juin en novembre. Introduite en 1830.

21 **A. hyperboréenne.** *A. hyperborea* Paxt. *Magaz. of bot.*, VI (1839), p. 53, avec fig. On cultive sous ce nom une très belle plante extrêmement voisine de l'espèce précédente, qui en forme tout au plus une variété. Ses seuls caractères distinctifs consistent dans des stipules (?) oblongues, un peu aiguës, et dans des fl. veinées un peu différemment, dans lesquelles les 2 lèvres ont les bords rejetés en dehors. La patrie de cette plante est inconnue. Knight la croyait originaire du nord de l'Inde; mais l'analogie ne permet guère d'admettre, jusqu'à ce que le fait soit prouvé, qu'elle appartienne à l'ancien continent.

22 **A. à casque.** *A. galeata* Mart. *Nov. Gen. et Spec.*, I, p. 76, tab. 50. Arbuste voluble, à tige sillonnée et tordue en spirale, glabre; feuil. pétiolées, réniformes, obtuses, entaillées peu profondément en cœur à la base, ayant leurs 2 oreillettes basilaires arrondies et courtes, peu consistantes, glabres, vertes en dessus, un peu glauques en dessous, où les veines forment un réseau rougeâtre, longues d'environ 9 c. et larges de 10; petites feuil. axill. ou stipules (?) réniformes, embrassantes, le plus souvent au nombre de 2; fl. solit. sur un pédonc. axill. plus long que le pétiole, très grandes, élégamment panachées de rouge sombre sur un fond jaunâtre; calice formant inférieurement un gros renflement analogue de forme et presque de volume à celui de l'espèce précédente, resserré ensuite de même en tube court, terminé en un limbe à 2 lèvres inégales : la supér. lanc., aiguë, ployée dans sa longueur, à concavité interne, l'infér. très étroite dans sa portion basilaire qui est canaliculée et longue de 3-4 cent., élargie au delà en une grande lame à peu près en cœur renversé, un peu ondulée, longue de 8-9 c. Parties intérieures du Brésil, dans la province de Minas Geraës. — Fleurit en septembre.

23 **A. du Brésil.** *A. Brasiliensis* Mart. *Nov. Gen. et Spec.*, I, p. 77. (*A. ringens* Link et Otto. *Abbild. auserles. Gew.*, tab. 13, non Vahl.). Cette belle espèce ressemble aux deux précédentes par le port et la configuration générale de ses parties; mais elle est particulièrement caractérisée par ses feuil. régulièrement en cœur, obtuses au sommet, à sinus basilaire profond et étroit, accompagnées d'une feuille ou stipule (?) axill. également en cœur, aiguë, embrassante; surtout par ses fleurs à peu près aussi grandes, dont la lèvre supér. lanc., aiguë, ployée en gouttière, égale ou dépasse en longueur l'infér., qui, de son côté, après une portion basilaire courte, linéaire, canaliculée, s'étale en une très grande lame beaucoup plus

large que longue, profondément échancrée à la base et au sommet, de manière à être comme bilobée. Brésil et Bolivie. — Fleurit en juillet-août. Introduite en 1820.

Cette plante aussi intéressante que belle est connue au Brésil sous le nom vulgaire de *Vejuco*. D'après M. Weddell, elle est regardée comme un remède efficace contre la morsure des serpents venimeux.

L'*A. ornithocephala* Hook., *Bot. Mag.*, tab. 4120, n'en est certainement qu'une variété à feuil. plus grandes, qui peut dès lors recevoir le nom de *A. Brasiliensis macrophylla*.

24 **A. à grande lèvre.** *A. labiosa* Ker. *Bot. Reg.*, tab. 689 (excl. synon.). Espèce encore analogue de port aux 2 ou 3 précédentes, nettement distinguée : par ses feuil. réniformes, très obtuses, de même que les feuilles ou stipules (?) axill. qui sont grandes; surtout par la forme de ses grandes et belles fl.; dans celles-ci, le gros renflement basilaire est plus allongé et se prolonge vers son sommet en tube un peu plus long, s'élargissant presque dès sa base; le limbe forme 2 lèvres extrêmement inégales : la supér. très petite, étroite, lanc., longue seulement de 2-3 cent.; l'infér. a sa base renflée, creusée en nacelle, longue de 4-5 cent., et, après un rétrécissement, elle s'épanouit en une très grande lame en forme d'ellipse transversale, échancrée au sommet, longue de 9-10 cent., large de 13-14 cent.; la fl. entière a environ 25 cent. de longueur. (Dans les jardins, on confond souvent sous le nom d'*A. labiosa* la plupart des espèces à très grande fl. dont il s'agit maintenant). Amérique du Sud. — Fleurit en juin-octobre. Introduite en 1820.

25 **A. ringente.** *A. ringens* Vahl. *Symb.* III, p. 99 (*A. grandiflora* Vahl., ibid., II, p. 94, tab. 47). Cette espèce, qui complète le groupe des Aristoloches américaines à très grande fl. bilabiée, a le port des précédentes et ne se distingue guère que par sa fl.; ses feuil. sont presque arrondies-réniformes, et accompagnées de 2 petites feuilles ou stipules (?) axill., inégales, de la même configuration; ses fl. ont leur gros renflement basilaire presque globuleux, et leur limbe divisé en 2 lèvres, dont la supér. lanc., ployée en gouttière à concavité interne, longue d'environ 15-16 cent., et l'infér. environ deux fois plus courte, spatulée avec une portion basilaire étroite, allongée. Amérique méridionale. — Fleurit en juillet et août. Introduite en 1820.

*** Fleurs à limbe périphérique, c'est-à-dire continu autour de l'orifice du tube.

1° Limbe terminé en long filet grêle ou en queue.

26 **A. à grandes fleurs.** *A. grandiflora* Swartz. *Fl. Ind. occ.* III, p. 1566. (Tussac *Antil.* I, tab. 27; *Botan. Mag.*, tab. 4368 et 4369; *Flore des serres*, IV [1848] 351-352 et 353-354; *A. gigas* Lindl. *Bot. Reg.*, 1842, tab. 60). Plante ayant dans toutes ses parties une mauvaise odeur qui rappelle celle de l'Anserine vulvaire, ligneuse dans sa partie inférieure, à tige voluble, donnant de longs rameaux herbacés, grêles, anguleux, glabres; feuil. à long pétiole, plus épais que le rameau qui les porte, en cœur, un peu aiguës, glabres des 2 côtés, longues de 12 à 15 cent.; fl. solitaire sur un pédoncule axillaire plus long que le pétiole, énorme, blanchâtre à l'extérieur, colorée intérieurement d'un rouge brunâtre à la gorge, qui est veloutée marbrée d'une teinte purpurine, et du même rouge sur le limbe; calice formant inférieurement un très gros renflement obové, couvert en dehors d'un coton blanc, resserré ensuite en tube arqué qui s'élargit vers l'orifice, terminé par un limbe plan, presque en cœur, entier, ondulé, long de 20 cent. sur 16 cent. de largeur, prolongé au sommet en un filet grêle long de 30 cent. ou davantage. Une bractée presque arrondie se trouve à la base de l'ovaire entourant le sommet du pédoncule. Guyane et Bolovie. — Fleurit en juin et juillet.

27 **A. fétide.** *A. fœtens* Lind. *Bot. Reg.*, tab. 1824. Cette plante ressemble beaucoup à la précédente par sa mauvaise odeur, par son port, par la confi-

guration de ses diverses parties. Ses seuls caractères distinctifs consistent dans la bractée située à la base de son ovaire, qui est orbiculaire et perfoliée; par sa fleur beaucoup plus petite, dont le fond est jaune verdâtre avec des marbrures, des points, et le centre d'un brun rouge intense; enfin par son calice glabre extérieurement. Ces caractères paraissent un peu faibles pour la séparation de cette plante en espèce distincte; il semblerait plus convenable d'en faire une simple variété de l'*Aristolochia grandiflora*. Antilles et Amér. du Sud. — Fleurit de juin à octobre.

2° Limbe non terminé en queue.

a. Limbe frangé.

28 **A. ciliée.** *A. ciliata* Hook. *Bot. Mag.*, tab. 3756. Tige faible, mais non grimpante, flexueuse, dressée, peu rameuse, glabre et glauque; feuilles assez longuement pétiolées, réniformes, en cœur, à sinus basilaire très profond, glabres, d'un vert gai en dessus, glauques en dessous, longues et larges de 5 ou 7 cent.; fl. d'un verdâtre un peu brunâtre en dehors, d'un rouge-brun foncé en dedans, où se dessine un élégant réseau de lignes jaunes, solitaires sur des pédonc. plus courts que le pétiole de la feuille à l'aisselle de laquelle naît chacun d'eux; calice formant dans le bas un gros renflement obové, beaucoup plus renflé d'un côté que de l'autre, se resserrant ensuite en un tube fortement arqué autour de l'orifice duquel s'étale brusquement un limbe plus large que long, presque en cœur, situé presque entièrement d'un seul côté, prolongé sur son pourtour en longs poils charnus un peu renflés et glanduleux au sommet. Amérique mérid., à Buénos-Ayres.

b. Limbe non frangé.

29 **A. gigantesque.** *A. gigantea* Mart. *Nov. Gen. et Spec.*, I, p. 75, tab. 48. Plante grimpante et voluble, glabre, émettant de sa partie inférieure vivace de longs jets herbacés d'environ 2 mèt. de longueur, de la grosseur d'une plume d'oie, un peu glauques; feuilles pétiolées, en cœur, aiguës, d'un tissu peu consistant, d'un vert gai en dessus, un peu glauques et veinées en dessous, longues et larges de 8-9 cent., accompagnées de grandes stipules (?) en cœur et embrassantes; fl. de proportions gigantesques, solitaires et portées sur un pédoncule axillaire allongé, de couleur verdâtre, plus ou moins teintes de violet en dehors, d'un rouge-brun foncé en dedans, avec une tache plus claire et glanduleuse à la gorge; calice formant inférieurement un très gros renflement obové, presque en forme d'estomac humain, ayant un côté beaucoup plus renflé et plus long que l'autre, long d'environ 9 cent.; resserré ensuite en tube assez court, à large orifice autour duquel s'étale brusquement un limbe plan, en cœur, obtus, dont la longueur s'élève à 3 ou 4 décim. Dans les haies de la province de Bahia, au Brésil. — Fleurit en mars. Espèce sans mauvaise odeur.

30 **A. peinte.** *A. picta* Karsten. *Ausw. schoenbl. Pflan. Venez.*, 1er cahier, p. 24, tab. 8; *Flore des serres*, V, tab. 521; Lindl. et Paxt. *Flow. gard.*, I, fig. 1. Arbrisseau voluble dont la tige et les branches très longues, tantôt traînant sur le sol, plus ordinairement grimpant sur les buissons et les arbres, ne se lignifient que tard, comme du reste chez la plupart des grandes espèces décrites ci-dessus, que cette particularité a souvent fait qualifier d'herbacées-vivaces, bien que leur tige devienne en réalité ligneuse; feuil. pétiolées, oblongues, profondément en cœur, sagittées, à oreillettes oblongues, aiguës, d'un vert gai en dessus, plus pâles et un peu glauques en dessous, dépourvues de feuilles stipulaires; fleurs très élégantes, à limbe d'un violet intense, marqué d'un beau réseau de lignes jaunes, et ayant aussi la gorge colorée en beau jaune; elles sont solitaires, portées chacune sur un pédoncule grêle, à peu près 2 fois plus long que le pétiole, à l'aisselle duquel il naît; calice dilaté inférieurement en un renflement obové, inéquilatéral, long de 2 cent. ou un peu plus, resserré ensuite en un tube grêle, arqué, à peu près de la même longueur, terminé enfin par un limbe

étalé, plan, en cœur-ovale, arrondi au sommet que surmonte une pointe de 5 millim., long de 7-8 cent., sur une largeur d'environ 4 centim.; capsule oblongue, rétrécie vers les 2 extrémités. Amér. méridionale, dans la province de Caracas et dans les parties voisines.

L'*A. Ottonis* Klotzsch est tout au moins très voisine de cette espèce, et présente pour principaux caractères distinctifs ses feuilles stipulaires et quelques différences légères dans la forme du calice, qui a notamment le limbe plus oblong.

L'*A. picta* est comme le type principal d'un petit groupe d'espèces spontanées dans les mêmes parties de l'Amérique, encore inédites, et qui figureraient très avantageusement dans nos jardins. L'une de ces espèces (*A. macropoda* Dtre.), caractérisée principalement par ses feuilles triangulaires, très faiblement en cœur à la base, et par ses longs pédoncules qui dépassent sensiblement la feuille tout entière, a les fleurs purpurines; elle a été rapportée par M. Linden. Une autre, rapportée par le même voyageur, a les fleurs de couleur orangée.

31 **A. très odorante.** *A. odoratissima* Lin. (Sloane *Jam.*, I, p. 162, tab. 104, fig. 1). Espèce remarquable par une propriété fort rare parmi les Aristoloches, qui généralement ont une très mauvaise odeur; elle a une odeur douce et agréable, qui rappelle celle de la rose; tige grimpante et voluble, s'élevant à 2-3 mèt., et couvrant les buissons de ses nombreuses branches; feuil. pétiolées, en cœur, triangulaires, à 2 oreillettes basilaires, grandes, arrondies, obtuses ou à peu près, glabres, d'un vert foncé, longues d'environ 10-12 cent. sur une largeur un peu moindre entre les sommets des oreillettes; fleurs jaunâtres avec le labelle rouge, solitaires sur un pédoncule à peu près aussi long que la feuille de l'aisselle de laquelle il sort; calice formant d'abord un renflement long d'environ 15 millim., ovoïde, dont le sommet se prolonge en un tube droit, grêle et très court, s'étalant ensuite en un limbe cordiforme, long de 4-5 centimètres, dont la direction est faiblement arquée sur celle du tube. Jamaïque et parties chaudes de l'Amérique méridionale. — Fleurit en août. Introduite en 1737.

Culture. — Les espèces toutes américaines de la section *Gymnolobus* sont généralement de serre chaude, ou plus rarement de serre tempérée. On les cultive dans un mélange de terreau de feuille et de sable, ou dans de la terre de bruyère. Pendant l'hiver, elles ne doivent recevoir que des arrosements modérés; pendant l'été, elles exigent beaucoup d'eau, et elles doivent être tenues à mi-ombre, dans un endroit bien aéré. En général elles ont besoin de grands pots. Les grandes espèces ne prennent même tout leur développement que lorsqu'on les plante en pleine terre dans la serre, si la terre est nutritive et meuble; alors elles ont ordinairement un développement rapide et très vigoureux. Ces plantes sont presque toutes fort curieuses par la bizarrerie de forme et de coloration de leurs fleurs. Il est fâcheux que la mauvaise odeur de ces fleurs compense souvent leurs mérites de manière très fâcheuse. Elles réussissent parfaitement dans un compost formé de terreau de feuille mélangé d'un tiers de terreau de couche, d'un peu de terre tourbeuse et d'un sixième de sable de rivière. Bien traitées, les grandes espèces fleurissent très bien et de fort bonne heure. Ainsi l'on voit des pieds venus de graines donner des fleurs dès la troisième année. On les multiplie par boutures et par marcottes. On les soutient avec des charpentes disposées à cet effet, ou bien on leur fait suivre les montants et les vitrages de la serre.

B. **Diplolobus** Dtre. Lobes de la colonne appendiculés, c'est-à-dire pourvus à leur base d'un égal nombre de replis transversaux, connés par les côtés, de manière à former par leur union une sorte de collerette à 6 grands festons, située entre le sommet des étam. et la base des lobes de la colonne; lignes stigmatiques transversales, occupant le bord des replis; calice unilabié, rarement presque bilabié. Espèces propres à l'ancien continent.

§ 1. *Calice stipité sur le sommet de l'ovaire, c'est-à-dire séparé de celui-ci par un étranglement grêle et plein, de longueur notable.*

32 **A. acuminée.** *A. acuminata* Lamk. *Encycl. méth.*, I, p. 254. Plante herbacée-vivace, à longue tige sarmenteuse et voluble, glabre, sillonnée; feuil. pétiolées, grandes à l'état adulte, à pétiole long et voluble, en cœur, aiguës et acuminées, entaillées à la base d'un sinus généralement profond, de largeur médiocre, arrondi au fond, glabres, fortement nervées en dessous, atteignant de 15 à 18 cent. de longueur; fl. petites, brunâtres, disposées par 3-5 en petites grappes axill., accompagnées chacune d'une petite bractée en cœur, aiguë; calice formant d'abord un renflement globuleux, prolongé ensuite en tube grêle, arqué, élargi seulement à l'orifice, terminé enfin par une lèvre oblongue-lanc., un peu plus longue que tout le reste du calice. Indes orientales et îles Mascareinhes. — Introduite en 1820.

33 **A. multiflore.** *A. multiflora* Dtre. Plante probablement herbacée-vivace ou sous-frutescente, voluble, glabre; tige allongée, glabre, à 3 angles et sillonnée, simple ou peu rameuse; feuil. à pétiole court et voluble, strié, oblongues-sagittées, aiguës, entaillées à la base d'un sinus étroit et aigu au fond, rétréci à l'ouverture, un peu épaisses et presque coriaces, à peu près du même vert sur les deux faces, glabres, longues de 7-8 cent., larges de 3-4 cent., fl. petites, brunâtres, disposées par 8 ou 9 en longues grappes qui naissent soit solit., soit même par 2 de toutes les aisselles; à la base de chaque fl. répond une petite bractée ovale en cœur, aiguë, opposée à celle-ci de manière à montrer que ces inflorescences sont de vraies cymes; calice glabre, renflé d'abord en petit utricule globuleux, prolongé ensuite en tube très grêle, arqué, réfléchi, peu allongé, dont l'orifice, en entonnoir et large, a son bord réfléchi, terminé enfin en lèvre oblongue, rétrécie à sa base; capsule ovoïde, obtuse au sommet, rétrécie à la base, hérissée de petites verrues espacées. — Cette espèce, recueillie récemment par Boivin sur les rochers de l'île de Mayotte, serait intéressante à cultiver pour l'extrême abondance de ses fleurs.

Culture. — Les deux espèces précédentes sont de serre chaude.

§ 2. *Calice sessile sur l'ovaire, c'est-à-dire reposant sur son extrémité sans l'intermédiaire d'un étranglement en forme de pédicule.*

1° Calice droit ou à peu près.

34 **A. clématite.** *A. clematitis* Lin. (*Engl. Bot.*, tab. 398). Plante herbacée-vivace, dont le rhizome et la racine pivotante descendent très profondément en terre; tige dressée, assez ferme, simple, cannelée, glabre, haute de 50-80 cent.; feuil. pétiolées, en cœur, entaillées à la base d'un double sinus profond, généralement élargi vers son fond, qui est arrondi ou un peu tronqué et bordé par le tronc commun des nervures latérales, obtuses ou à peu près, scabres à leur bord, glabres, d'un vert clair avec la face infér. plus pâle, longues et larges d'environ 8 cent.; fl. petites, d'un jaune verdâtre, avec des nervures longitudinales, brièvement pédonculées et réunies à chaque aisselle, au nombre de 5-8, en cymes contractées; calice long d'environ 3 cent., formant dans le bas un petit renflement globuleux, prolongé ensuite en tube presque droit et grêle, élargi en entonnoir vers son orifice, terminé enfin par un limbe lanc.; capsule volumineuse, ovoïde, presque pyrif., sans angles longitudinaux, obtuse, pendante. Commune dans les vignes, dans les haies, dans les lieux incultes, etc., en France et en Allemagne. — Fleurit du printemps à l'automne. — Cette plante a une odeur désagréable. Dans le midi de la France, les vignerons sont généralement convaincus que sa présence dans les vignes suffit pour donner un mauvais goût au vin.

2° Calice recourbé.

35 **A. très élevée.** *A. altissima* Desf. *Fl. Atlant.*, II, p. 324, tab. 249. Tige frutescente, voluble, grimpant sur les arbres jusqu'à 5 et 6 mètres de hau-

teur, acquérant dans le bas l'épaisseur du doigt ou même près de 3 cent. de diamètre, rameuse, ses ram. jeunes grêles et faibles, allongés, sillonnés, glabres; feuil. persistantes, pétiolées, à pétiole assez court et grêle, en cœur, oblongues, à côtés convexes, généralement un peu obtuses, de consistance un peu raide, faiblement ondulées, d'un vert foncé et lustrées, longues de 5-8 c., larges de 2-5 cent.; fl. solit. sur un pédonc. axill., grêle, 2 fois plus long que le pétiole, d'un brun rougeâtre en dehors, jaunâtre avec de petites lignes foncées en dedans; calice long de 40 à 45 millim., formant d'abord un renflement assez gros, ovoïde, prolongé ensuite en un tube recourbé, 2-3 fois plus long, grêle à son origine, à partir de laquelle il s'élargit progressivement, enfin terminé par un limbe droit, ovale-lanc., cilié, un peu obtus; capsule pendante, cylindrique et obtuse. Commune dans l'Algérie, dans les haies; rare dans le midi de l'Italie. — Fleurit en juin et juillet.

36 **A. toujours verte.** *A. sempervirens* Lin. (*Bot. Mag.*, tab. 1116; *Flora græca*, X, p. 26, tab. 334). Espèce herbacée-vivace ou sous-frutescente, s'élevant le plus souvent à 40-50 cent., et tout au plus à environ 1 mètre; tige très grêle et faible, anguleuse, glabre, voluble; feuil. persistantes, à pétiole court et grêle, en cœur, lanc., à côtés rectilignes ou très peu convexes, acuminées, presque coriaces, d'un vert intense, glabres, ondulées, longues de 3-4 cent., larges de 2-2 $\frac{1}{2}$ cent.; fl. solit. sur un pédonc. axill., grêle, environ 2 fois plus long que le pétiole, de couleur jaune pâle tant en dedans qu'en dehors, avec des lignes et le bord du limbe rouge-brunâtre; calice de forme analogue à celui de l'espèce précédente, mais à limbe ovale-lancéolé, aigu. Espèce très voisine de la précédente, en différant surtout par ses proportions beaucoup moindres, sa tige herbacée ou sous-frutescente, par la couleur de ses fl. Ile de Crète. — Fleurit en juin-juillet. Introduite en 1727.

37 **A. bétique.** *A. bœtica* Lin. (*Aristolochia clematitis bœtica* Clus. *Hispan.*, p. 324 c. ic., et *Rarior. plan. hist.*, II, p. LXXI c. ic. *A. glauca* Desf. *Fl. atl.*, t. 250). Charmant arbrisseau voluble qui grimpe sur les haies jusqu'à 4 m. de h., d'un vert glauque; tige grêle, cannelée, rameuse, glabre; feuil. persistantes, pétiolées, en cœur, obtuses ou arrondies au sommet, à sinus basilaire étroit, plus ou moins glauques, surtout en dessous, longues de 3-4 cent., larges de 2-3 cent.; fl. nombreuses, assez grandes, solit. sur un pédonc. axill. aussi long ou même un peu plus long que la feuille à l'aisselle de laquelle il naît, d'un pourpre noir; calice analogue de forme à celui des 2 espèces précédentes, mais à tube plus large, à limbe plus grand et ovale, le plus souvent velouté à la face interne, tantôt aigu, tantôt plus ou moins obtus. Espagne, Algérie. — Fleurit en janvier-mars. Introduite en 1785.

Culture. — Les 3 dernières espèces sont d'orangerie ou peuvent même passer en pleine terre, à une exposition bien abritée et avec couverture pendant l'hiver. On les multiplie par semis et par boutures.

BRAGANTIE. *BRAGANTIA.* Lour. [dédié à Jean de Bragance, président de l'Acad. des sciences de Lisbonne à la fin du siècle dernier]. (*Ceramium* Blum. *Munnickia* Reichenb. *Trimeriza* Lindl.). — Petits arbustes ou sous-arbriss., ou herbes vivaces de l'Asie tropicale, à feuil. alternes, penninervées, ou obscurément pédinervées; à fl. en épis axillaires ou latéraux, hermaphrodites ou unisexuelles; calice à tube adhérent, à limbe supère campanulé, régulier, divisé en 3 lobes en cœur, tombant; étam. au nombre de 6-9, à filets courts, adnés inférieurement à la base du style, libres supérieurement, à anthères biloculaires, extrorses, adnées par toute leur face postérieure à un connectif élargi qui les dépasse; ovaire infère, à 4 loges renfermant chacune de nombreux ovules horizontaux attachés vers le milieu de la cloison et non dans l'angle interne des loges, allongé et grêle, ressemblant à un pédicule; style simple dans le bas, divisé plus haut en 3, plus rarement 4 ou 6 branches stig-

matifères, ou surmonté d'un stigmate discoïde, multilobé; capsule en forme de silique, à 4 angles, 4 loges, et s'ouvrant en 4 valves par déhiscence septicide; graines rugueuses transversalement.

a. Eubragantia Endl. 6 9 étam.; stigmate discoïde, multilobé (Endlic.), divisé profondément en 6 lobes dans l'espèce suivante; arbriss. à feuil. alternes, à épis axillaires ou terminaux.

1 **B. de Wallich.** *B. Wallichii* R. Br. in *Wall. Catal.* n°7415 (Rheede *Hort. Malab.*, VI, p. 51, tab 28.) Arbriss. droit, peu élevé, à tige raide et assez épaisse, anguleuse, très feuillée par suite de la brièveté de ses entre-nœuds longs seulement de 3 cent., simple ou bifurquée dans le bas ou vers le milieu de sa longueur; feuil. grandes et belles, rapprochées, distiques, à pétiole épais, pubescent, long tout au plus de 1 cent., ovales-lancéolées, longuement acuminées, plus ou moins en coin à la base, glabres et luisantes en dessus, blanchâtres en dessous, où elles sont entièrement revêtues de poils courts et serrés, et où elles présentent un réseau saillant de nervures et de veines, celles-ci généralement transversales, longues de 15 à 20 cent., larges de 7-8 cent., sans stipules; fl. très petites, en épis courts pauciflores solitaires, ou géminés ou même ternés dans chaque aisselle, dont le rachis porte 3 ou 4 petites bractées lanc.; 9 étam. en 3 phalanges; capsule grêle et longue de 7 ou 8 cent., à 4 angles, s'ouvrant en 4 valves. Indes orientales et île de Ceylan. D'après Rheede, les Indiens estiment beaucoup cette plante; ils en font un onguent avec de l'huile pour le traitement des ulcères et de la gale, et ils en emploient le suc contre la morsure des serpents venimeux.

b. Ceramostigma Endl. 6 étamines; style divisé en 3, rarement en 4 branches stigmatifères. Herbes vivaces, ou sous-arbriss. n'ayant que 2 ou 3 feuil. réunies dans le haut de la tige; épis de fleurs naissant dans la partie inférieure de la tige.

2 **B. cotonneuse.** *B. tomentosa* Blum. *Enum. Plant. Javæ*, p. 82. Bennett in Horsf. *Plan. Javan. rar.*, I, p. 43, tab. XI (*Ceramium tomentosum* Blume *Bijdr.*, p. 1134). Sous-arbriss. de 35 cent., très amer; racine fibreuse; plusieurs tiges fasciculées, couchées et s'enracinant dans le bas, flexueuses, anguleuses, portant dans leur partie supérieure 2 ou 3 feuil. alternes, ovales ou ovales-oblongues, assez souvent un peu en cœur à la base, faiblement acuminées, glabres en dessus, couvertes de poils cotonneux, blanchâtres et courts à leur face inférieure, où les nervures et les veines forment un réseau élégant et en saillie, ayant en moyenne 12 cent. de longueur sur 7 de largeur, avec un pétiole dont la longueur est ordinairement de 1 cent. ou même un peu moins; fl. très petites, d'un rouge noir, cotonneuses en dehors, en épis grêles longs de 3-4 cent., sortant au nombre de 2 à 4, dans le bas des tiges, à la place des premières feuil. qui ont disparu; l'axe de chaque épi porte de nombreuses petites bractées lanc., dont les supérieures seulement sont fertiles. Java et îles adjacentes.

Culture. — Les Braganties sont de serre chaude et n'ont qu'un bien faible intérêt au point de vue de l'horticulture, surtout la dernière.

LOBBIE. *LOBBIA* Planc. *London Journ. of bota.*, VI, p. 144 (1847), tab. 3. [Dédié au collecteur anglais Thomas Lobb]. — Fl. hermaphr.; calice, dans sa portion libre, campanulé, demi-sphérique dans sa portion infér., présentant intérieurement à la gorge un anneau saillant, divisé supérieurement en 3 grands lobes égaux; 16-18 étam. à filets libres assez gros, à anthères biloculaires, extrorses, insérées autour de la base du style sur 2 rangs assez peu distincts; ovaire grêle et allongé, rétréci à ses deux extrémités, à 4 angles longitudinaux et à 4 loges renfermant chacune de nombreux ovules unisériés, insérés vers le milieu de la cloison; style formant d'abord une colonne courte et épaisse, bientôt divisé en 5-6 longues branches subulées, stigmatifères, qui dépassent les étam. Ce genre, très voisin des *Bragantia*, n'en diffère à peu près que par le nombre des étam. et celui des branches du style; encore le *B. Wallichii* a-t-il un style à 6 longues branches stigmatifères.

1 **L. pendante.** *L. dependens* Planc. *loc. cit.* Arbrisseau grimpant, sarmenteux, glabre; feuilles distiques, à très court pétiole, sans stipules, oblongues, aiguës et mucronulées, obscurément triplinervées, penninervées le long de toute leur côte médiane; fl. assez grandes, d'un brun rougeâtre, en épis pendants qui sortent des points correspondant aux aisselles des feuilles déjà tombées, et dont le rachis, comprimé, flexueux, n'a que 5-6 cent. de longueur; à la base de chaque fl. se trouve une petite bractée lanc.-linéaire. Ile de Singapore, aux Indes, où il a été découvert par Thomas Lobb.

Culture. — Cet arbrisseau serait assez intéressant à cultiver pour son beau feuillage et pour ses fleurs; mais il n'existe encore qu'en herbier. Le lieu où il croît naturellement en ferait une plante de serre chaude.

THOTTÉE. *THOTTEA* Rottb. — Fl. hermaphr., très grandes; partie libre du calice campanulée, colorée, présentant extérieurement des nervures saillantes et des poils en crochet, cotonneuse à l'intérieur, divisée à l'orifice en 3 grands lobes égaux; étam. au nombre d'environ 35, insérées sur la partie infér. du style en 2 verticilles superposés, biloculaires, extrorses; ovaire infère, à 4 angles, à 4 loges multiovulées, séparées par un placentaire à 4 lames en croix; style court, en colonne épaisse; stigm. discoïde, prolongé à son bord en lobes aigus, rayonnants; fruit allongé et grêle, en forme de silique, s'ouvrant en 4 valves avec autant de filets interposés, et laissant alors libre le placentaire dans la substance duquel les graines sont à moitié enfoncées.

1 **T. à grandes fleurs.** *T. grandiflora* Rottb. in *Dansk. Vidensk. Selsk. Skrift. nye Saml.*, II, 530, t. 2. (W. Griff., *Linn. Trans.*, XIX, page 325, tab. 36). Arbriss. de 1 mètre ou 1 mètre 25 cent., un peu rameux dans le haut, ayant l'aspect et l'odeur d'une Anonacée; feuil. grandes, sans stipules, à court pétiole, oblongues ou obovales-oblongues, un peu aiguës, couvertes en dessous de poils serrés et courts, coriaces, presque distiques : les supér. plus grandes que les infér., longues de 25-30 cent., larges de 11-12 cent.; fl. très grandes, formant des cloches pendantes, longues de 12-14 cent. sur 7-8 cent. d'ouverture, colorées extérieurement en rouge terne avec des taches blanches irrégulières, et intérieurement en rouge avec des poils bleu d'azur; elles sont disposées par 3 ou 4 en grappes courtes qui sortent des points correspondant aux aisselles des feuil. déjà tombées. Indes orientales, dans les forêts de la presqu'île de Malacca. Cette plante, des plus remarquables par la grandeur de ses fl. et la beauté de ses feuil., serait une acquisition précieuse pour nos serres. Elle a été découverte en 1779 par Kœnig, près de Pringitt; mais depuis cette époque, elle n'a été retrouvée qu'à la date de quelques années. W. Griffith a reconnu qu'elle est abondante dans les forêts de la presqu'île de Malacca, d'où il serait facile de se la procurer.

FIN.

To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below

ANFORD
BRARIES

NAT.HIST.MUS.
send to dep't

STANFORD LIBRARIES

583.924 Ducha
D826 Fau

NAME

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.

CALIF ACAD OF SCIENCES LIBRARY
3 1853 00044 4294